

# L'écho

## des Moulins

Le magazine mensuel de Nouvoitou

► n° 2  
Mars 2009



Jeunesse  
Espace jeunes

Voirie  
Sécurité Centre Bourg

Culture  
"Nos enfants nous accuseront"

# Édito



Après le succès constaté lors du lancement officiel de l'Agenda 21, le samedi 31 janvier où plus de 50 personnes étaient présentes et ont contribué à l'enrichissement du débat, l'heure est venue au travail dans les ateliers. Axe fort de notre programme municipal, l'Agenda 21 couvre l'ensemble des champs d'action des élus.

En effet, 5 ateliers sont déjà constitués (Aménagement des lagunes, Maison d'accueil pour les jeunes actifs, Réduction des coûts énergétiques des bâtiments communaux, Le bio à la cantine et La réflexion sur la future ZAC de la Lande) et fait du hasard 21 personnes sont déjà inscrites.

Parmi ces inscriptions, on retrouve des agriculteurs, des artisans, des retraités des membres d'association, des étudiants ... Cette diversité est un atout dans les réflexions qui seront engagées dans les ateliers, je suis convaincu de l'engagement de chacun et de la richesse des travaux pour l'intérêt collectif.

Peu de communes sont allées si loin dans cette démarche, nous devons être à la hauteur de notre projet sans oublier que ce sont les attentes et besoins des Nouvoitouciennes et des Nouvoitouciens qui sont au cœur de notre action.

Chaque mois dans L'écho des Moulins un état d'avancement des travaux sera présenté et les objectifs seront précisés pour les nouveaux ateliers. L'ouverture aux ateliers est permanente et toutes les personnes volontaires seront les bienvenues. Le baromètre Agenda 21 qui porte les indicateurs du projet sera également présenté annuellement lors d'une réunion publique d'avancement.

Travaillons ensemble et profitons de cette chance qui s'offre à nous de pouvoir s'investir pour notre commune, intégrons nos différences et notre diversité pour construire sereinement l'avenir de notre belle commune.

Le Maire,  
Jean-Marc LEGAGNEUR

## Dépôt des articles :

Vos articles sont à fournir **avant le 5 mars 2009** pour une parution dans le prochain Echo des Moulins. Ils peuvent être envoyés par mail à : [commune.nouvoitou@wanadoo.fr](mailto:commune.nouvoitou@wanadoo.fr)

# Sommaire

Espace Local Jeunes



## ◆ Vie Municipale

Les Échos du Conseil	P. 3
Transport et aménagement à l'Ourmais	P. 3
Sécurisation de la voirie du centre bourg	P. 4
Plan d'épandage de la Tionnais à Amanlis	P. 5
Plus d'espace et de sécurité pour l'Espace Jeunes	P. 6
La taxe professionnelle en question	P. 7
Journée Internationale des Femmes	P. 8
Les Ateliers Mémoire	P. 8
La culture dans la cité, la culture droit de citer...	P. 8

## ◆ Informations Communales

Projection « Nos enfants nous accuseront »	P. 11
Rencontrer l'équipe du CLIC Alli'Agés	P. 11
Ecole publique du Chêne Centenaire	P. 12
Association Pérou	P. 12
École Saint-Martin	P. 12
ABC DOG CITY éducation canine	P. 12

## ◆ Vie Associative

L'association Le Béruchot	P. 13
Les Parcours du cœur	P. 14
JSN Foot Être et durer	P. 14
Vie Libre	P. 14
Tournoi de foot	P. 14
Randonnée V.T.T. Vallée de l'Yaigne	P. 15
Les Pas Sages chez nos Sages	P. 15

## ◆ Informations intercommunales

Printemps du Suet 2009	P. 16
Forum : Comment rechercher un job d'été ?	P. 16
Section Alcool Assistance la Croix d'Or	P. 16
Challenge Rennes Métropole	P. 17

## ◆ À savoir

Maison du diabète	P. 17
Calendrier solidaire	P. 17
Le saviez-vous ?	P. 17
Ouvrage sur le football	P. 18
Un nouveau guichet CPAM de Rennes	P. 18
Campus de Ker Lann	P. 18
Déchets de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des particuliers	P. 18
Recensement militaire	P. 18

## ◆ Informations pratiques

P. 19

## ◆ À votre service

P. 20

## ◆ Agenda Mars

P. 20

## L'écho des Moulins >

n° 2 - Mensuel - Mars 2009



Imprimé sur papier recyclé

Directeur de la Publication  
Jean-Marc LEGAGNEUR

Chargée de Communication  
Sandrine QUÉMÉNER

ISSN en cours

Conception/Réalisation graphique  
ARCOM Search - Rennes © 2009

## Les Échos du Conseil

*Quelques extraits du Conseil Municipal du lundi 26 janvier 2009*

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal peut être consultée en mairie.

### Tarifs de location des équipements communaux au 1<sup>er</sup> février 2009

Compte tenu de l'inflation (2,8 % sur l'année 2008) et des coûts générés par la remise aux normes de sécurité des bâtiments communaux, réalisée sur l'année 2008 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs de 3 %, à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.

### Tournée « Cirques en scène » : fixation des tarifs du spectacle



*Crédit photo : Stéphane Rouaud*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs à 6 € par adulte et à 3 € par scolaire, étudiant ou chômeur pour la représentation « Cirques en Scène » prévue sur la commune de Nouvoitou, mercredi 11 mars à 20h30, salle du Bocage.

### Emprunt de 500 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir la Caisse d'Épargne de Bretagne pour un montant de 500 000 € au taux apparent de 4,08 %, sur une durée de 15 ans.

### Installation classée pour la protection de l'environnement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable avec réserves accompagné de recommandations au plan d'épandage de l'exploitation de Monsieur Saffray.

### Révision du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Rennes-Saint Jacques

Conformément aux dispositions de l'article R.147-7 du Code de l'urbanisme, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce projet.

### Création de deux postes au grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, à temps incomplet, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer deux grades d'adjoint technique, à temps incomplet (21,22/35<sup>ème</sup> h et 21,09/35<sup>ème</sup> h), à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

### Création d'un poste de responsable du service technique et mise en œuvre de « L'Agenda 21 », au grade d'ingénieur, à compter du 1<sup>er</sup> février 2009

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par 20 voix pour et 3 abstentions, d'annuler et remplacer la délibération en date du 27 octobre 2008 et de créer un poste au grade d'ingénieur, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.

## Transport et aménagement à l'Ourmais



*De jeunes écoliers  
Nouvoitouciens et leurs  
parents nous ont alertés sur  
la sécurisation et l'aménage-  
ment au lieu dit "l'Ourmais".*

Ainsi des garde-corps munis de bandes réfléchissantes, sur une longueur d'environ 15 m, ont été placés de l'angle de la route communale jusqu'à l'abri bus. Ils ont été disposés de manière à faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Un petit banc a également été rajouté à l'intérieur de l'abri bus, il avait été supprimé lors de la rénovation de ce dernier, pour des raisons de sécurité.

D'autres aménagements sont à l'étude, notamment l'éclairage et la sécurisation routière de ce carrefour.

Nous en profitons pour rappeler à tous que la traversée du village de l'Ourmais est limitée à 50 km/h.

*Hervé OHEIX,  
Adjoint au Maire*

# Sécurisation de la voirie du centre bourg

L'équipe municipale a pris la décision d'améliorer la sécurité routière et piétonne, des rues de Châteaugiron, Domloup, Clos Tinel et Vern en y apportant certains aménagements.

En effet, nous avons pu relever des vitesses allant jusqu'à 80 km/h devant la sortie de l'école du Chêne Centenaire, dans les deux sens de circulation. Les priorités à droite sont quant à elles, peu ou pas respectées.

Un plan de sécurisation a donc été établi pour une mise en œuvre courant mars.



### Carrefour rue du Clos Tinel / rue de Châteaugiron :

Deux passages protégés par des marquages au sol, seront disposés sur le terre-plein existant. Le premier en face du cyberespace, le second, côté rue du Clos Tinel, pour faciliter la traversée des piétons sur cette zone prioritaire dangereuse.

### Rue du Clos Tinel

Deux jardinières arborées seront placées en quinconce avant les passages protégés pour ralentir les véhicules.



### Rue de Domloup

Deux coussins Berlinois seront posés près du passage protégé du carrefour des Loges et deux autres, en provenance de Vern, avant l'entrée de la Grée Barel.

### Rue de Châteaugiron

Un stop sera placé avant l'entrée du lotissement de la Métairie 2, en provenance de la ZA de l'Écotay, pour casser la vitesse, laissant la sortie de ce dernier prioritaire par la suppression de son stop actuel.

Le terre-plein central dans l'entrée du lotissement sera prolongé par deux jardinières arborées.

Un ralentisseur provisoire, en forme d'arc de cercle avec des baliroads, sera mis en place, en essai sur 3 mois, en face de la sortie du lotissement, pour ralentir les véhicules sortant de l'agglomération.

### Rue du Chêne Centenaire / rue de Châteaugiron :

Aux deux angles du carrefour, côté parking et école, les garde-corps seront rallongés d'environ 15 m.

### Rue de Châteaugiron / rue Menault

Un stop sera placé sur la rue de Châteaugiron devant l'arrêt S.T.A.R, pour permettre de casser la vitesse sur cet axe, laissant la priorité à la rue Menault en toute sécurité.

### D'autres projets sont à l'étude

Réfection du trottoir entre l'abri S.T.A.R du Chêne Centenaire et le passage protégé en face du lotissement de la Métairie 2.

- Un éclairage du passage protégé.
- Un éclairage intermédiaire entre celui-ci et l'école du Chêne Centenaire.
- Trottoir en enrobé avec effacement du réseau d'éclairage.

Hervé OHEIX,  
Adjoint au Maire

## Plan d'épandage de la Tionnais à Amanlis

Le Conseil Municipal s'était prononcé le 24 novembre dernier, sur le plan d'épandage d'une exploitation d'élevage porcin à Amanlis. Il avait émis un avis défavorable, contrairement aux autres communes concernées. Il s'était cependant engagé à revoir sa position sous réserve que des réponses soient apportées aux questions que posait ce projet. Conformément à cette orientation, la commission Environnement s'est à nouveau penchée sur ce dossier, à la lumière des explications qui ont pu être produites par l'exploitant ou son bureau d'étude.

Entre temps, le commissaire chargé de l'enquête publique organisée à l'automne dernier a rendu son avis. Il s'agit d'un avis favorable avec réserve sur la suppression à Amanlis, d'une parcelle du plan d'épandage, suite à son classement en zone 2AU dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Le commissaire enquêteur a relevé une "coquille" lourde de conséquence, puisqu'au lieu des 193 ha autorisés actuellement, il était annoncé 2193 ha. Cela laissait supposer une diminution des surfaces épandables alors que l'objectif inverse est recherché. Quant aux associations Eaux et Rivières Bretagne et Le Béruchot, elles ont émis un avis défavorable sur ce plan dans le cadre de l'enquête publique.

La première analyse approfondie faite par la

Municipalité avait fait ressortir un problème de lisibilité du document ainsi que des données incomplètes ou imprécises. La plupart des manquements constatés à la première lecture du document soumis à enquête publique reçoivent aujourd'hui une explication.

Le manque de lisibilité des données trouve son explication dans certaines mal-adresses. La bonne foi de l'agriculteur a pu être constatée dans les explications données. L'exploitant a même fait part de son intention d'expliquer le plan d'épandage à qui lui en aurait fait la demande. Dans une enquête publique, il importe que le dossier présenté soit pourtant le plus clair possible.

L'exploitant apporte un certain nombre de garanties, comme la mise en place des bandes enherbées et de couverts végétaux ainsi que le respect d'un plan prévisionnel de fertilisation adaptée à la culture et à ses besoins en quantité.

Au regard des précisions apportées, le Conseil Municipal du 26 janvier dernier a pu revoir sa position initiale. Si la plupart des zones d'ombres ont été levées, certaines garanties doivent cependant encore être apportées. Un avis favorable a donc été donné au plan d'épandage de l'exploitation de Monsieur Saffray avec plusieurs réserves ainsi que des recommandations. Cette position permet à la



commune de ne pas entraver la bonne marche de l'exploitation concernée tout en favorisant le respect formel de l'environnement.

Il a été demandé que le nombre d'analyses de l'eau soit revu de manière à fournir une analyse sur chaque point ou cours d'eau limitrophe à une parcelle concernée par le plan d'épandage. Cette démarche permettra de mesurer précisément la baisse du niveau de nitrate sur l'eau dans le temps. La commune de Nouvoitou souhaite que ces indicateurs lui soient fournis deux ans après la mise en œuvre du plan d'épandage.

### Les réserves demandées

Pour une plus grande lisibilité, les documents graphiques devront être plus précis sur tous les points d'eau, de manière à favoriser la compréhension des lieux et des mesures prises à leur égard. La commune souhaite également que certaines parcelles bénéficient de protections adéquates afin de protéger la flore fragile qui s'y trouve (fluteau nageant et hottonie des marais notamment). Les parcelles du plan d'épandage figurant au Plan de Prévention des Risques

d'Inondation (PPRI) seront exclues.

### Quatre recommandations émises

- Compléter tous les documents liés à l'épandage avec plus de rigueur et de précision.
- Renforcer la précision des documents cartographiques.
- Remplacer les parcelles les plus éloignées de l'exploitation par d'autres situées dans un périmètre plus rapproché de l'exploitation.
- Mettre en place un dialogue de qualité au plus tôt avec la commune sur les futurs projets de ce type qui la concerne.

Le respect de ces mesures permettra de contribuer à la protection de la ressource en eau et au maintien de la biodiversité. L'Agenda 21 de la commune permettra d'ailleurs de renforcer le dialogue sur ces sujets et de prendre les décisions qui s'imposeront pour garantir aux générations futures le droit à une eau et à une alimentation saine et durable.

Stéphane LENFANT,  
Adjoint au Maire



## Plus d'espace et de sécurité pour l'Espace Jeunes

*L'insalubrité et des problèmes évidents de sécurité nous ont conduit à fermer le bâtiment accueillant l'Espace Jeunes. Ainsi, il a été transféré dans le bâtiment modulaire situé place Menault, pendant le mois de Février.*

Après la fermeture de la supérette, des travaux de remise en état ont permis à ce bâtiment modulaire de le rendre conforme à l'accueil de nos jeunes de manière adaptée et en toute sécurité. Ce déménagement nous permet d'avancer sur le projet de la place Menault afin d'étudier la rénovation de l'ancien local jeunes au sein d'une future résidence de « Jeunes Actifs ».

De plus, ce déménagement est une opportunité pour tous les jeunes de Nouvoitou de (re)découvrir ce lieu qui leur est dédié avec plus d'espace et des aménagements supplémentaires en 2009.

En effet, la première vocation d'une maison municipale de jeunes est l'accueil des jeunes de 10 à 18 ans qu'ils soient à la recherche d'informations, d'activités, de lien social ou

*En période scolaire, les horaires sont les suivants (des animations ponctuelles sont aussi proposées) :*

Mercredi : 14h30-17h - Vendredi : 18h -20h  
Samedi : 14h30-18h

Contactez l'animatrice au 06 09 42 17 60 ou  
[animjeune.nouvoitou@wanadoo.fr](mailto:animjeune.nouvoitou@wanadoo.fr)

simplement d'un endroit pour se réunir. A Nouvoitou, son animation est déléguée à l'UFCV et sous la responsabilité de la coordinatrice «enfance-jeunesse» exerçant sur le territoire. L'inscription annuelle est obligatoire mais l'accueil y reste gratuit (sauf activités particulières) et informel de manière à rester un lieu accessible pour échanger, se détendre et pratiquer des loisirs dès 10 ans.

animations, c'est le lieu privilégié pour les exposer et les réaliser avec la contribution des animateurs et le soutien de la municipalité.

Nous faisons également appel à vos dons pour tout petit électroménager (four, cafetière), matériel de loisirs, mobilier, etc. dont vous n'avez plus l'usage : les jeunes seront heureux d'en profiter !

Un programme spécifique d'animations est établi pour les périodes suivantes : vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps et pour le mois de Juillet.

Stéphanie GOUBA,  
Coordinatrice et animatrice  
Jeunesse

Nathalie DELSAUX et  
Hervé OHEIX,  
Adjoints au Maire

C'est aussi un espace d'apprentissage de la vie en collectivité, du respect de chacun, des lieux et du matériel ; autant de notions nécessaires pour que la Maison reste la plus accueillante possible, pour le plus grand nombre.

Si vous avez des projets, des idées d'activités, d'a-



## La taxe professionnelle en question

La taxe professionnelle (TP) est un des quatre impôts directs locaux perçus par les collectivités territoriales françaises. Elle ne concerne que les entreprises, tandis que les trois autres (taxe foncière, sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation) sont des impôts supportés par les ménages.

Elle a été créée par une loi du 29 juillet 1975. La suppression de la TP a déjà été annoncée par le Président de la République en janvier 2004, mais ce projet de réforme n'a pas abouti, notamment en raison des conséquences économiques que cela aurait sur le secteur public local (premier investisseur public en France, loin devant l'État).

Ce projet de suppression a été réaffirmé par Nicolas Sarkozy dans son intervention télévisée du 5 février 2009 et devrait être effectif en 2010. Le coût de la suppression de taxe s'élève à plus de 26 milliards d'euros -

et non 8 milliards comme l'a annoncé le Président de la République, qui n'a compté que la part que versait l'État aux collectivités, en compensation partielle des allègements déjà accordés aux entreprises.

C'est un impôt perçu au profit des Collectivités, des Départements et des Régions Françaises et aussi (et de plus en plus) au profit de certains Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). La TP représente environ 50 % des produits de fiscalité locale de l'ensemble des Collectivités (plus de 50 % des recettes de Rennes Métropole).

### Quelles seraient les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle dès 2010 ?

L'analyse objective conduite naturellement à rechercher une source de recettes



égale afin de maintenir le financement de nos Collectivités Locales, la question est donc qui va payer ?

Le pouvoir public n'a pour l'instant assorti cette décision d'aucune mesure susceptible de financer la suppression de cette taxe : il s'en est tenu à évoquer une vague « taxe carbone », sans aucune précision sur les montants escomptés ni sur les modalités de mise en œuvre. Au regard de tels enjeux financiers, des modalités de financement pérennes se doivent d'être mises en place.

Cela ne fait aucun doute : l'effort porte à nouveau sur les Collectivités Territoriales, déjà asphyxiées par des transferts de charges de l'État et par la diminution de ses dotations.

Cette décision n'épargnera pas non plus les ménages, qui seront immanquablement mis à contribution, dans une période où l'urgence économique et sociale est à la défense de leur pouvoir d'achat.

Quant aux entreprises, nous rappellerons que si le lien

social et économique est au centre de la mobilisation des élus pour le développement économique de leur collectivité, les recettes fiscales résultantes sont bien évidemment au cœur de cette dynamique. Par ailleurs aucune étude ne démontre aujourd'hui que la suppression de la taxe professionnelle est la solution pour l'arrêt des délocalisations des entreprises.

Il est clair qu'une réforme globale de la fiscalité locale est nécessaire et la taxe professionnelle en fait partie. Le modèle actuel a montré ses limites, il doit être retravaillé pour plus de justice sociale et pour plus d'efficacité économique. C'est un travail de fond impliquant l'ensemble des acteurs que nous attendons.

Cette réforme appelle mesure et responsabilité. En tant qu'élus responsables nous ne pouvons accepter l'improvisation, nous devons penser pour le devenir des territoires, de la solidarité et du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Jean-Marc LEGAGNEUR,  
Maire



## Les Ateliers Mémoire

*Lequel d'entre nous n'a pas cherché maintes et maintes fois les clés de sa voiture, ou n'a pas pesté en rentrant des courses parce qu'il avait oublié des articles ?*

*Avec le temps, la mémoire paraît moins efficace et peut perturber la vie au quotidien.*

*La commune de Nouvoitou, dans le cadre de son partenariat avec le CLIC Alli'Agés, a proposé la mise en place d'un atelier Mémoire de 15 séances. Organisé conjointement avec la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), celui-ci permet à chacun de travailler sa mémoire. On ne « perd pas la mémoire » mais sa défaillance est surtout le résultat d'un manque de sollicitation.*

Les séances ont ainsi débuté en novembre par une évaluation personnelle, puis au fur et à mesure des séances, chacun a pu faire un bilan de ses progrès. Tous les mardis après-midi, le groupe composé de 17 personnes, se retrouve à la salle du Tilleul.

L'animateur, Jean-Yves Besnard est pour beaucoup dans la réussite de cet atelier. Il propose à ses « élèves » divers exercices de vivacité, de concentration et d'attention tels que retenir des listes de mots, enrichir son vocabulaire et faire des phrases, retrouver des expressions autour d'un thème ou encore réaliser des exercices de calcul. Tout cela avec dynamisme et bonne humeur. A la fin de l'atelier, chacun rentre chez soi avec un travail personnel qu'il ramène à la séance suivante.

Il y a également un travail de prise de parole devant le groupe : préparation d'une revue de presse ou d'un exposé sur le thème de son choix, qu'il soit d'actualité ou culturel : Haïti, l'Europe, les moulins de la région, la loi autour d'un fait divers... Non seulement, il faut mémoriser son travail, mais également le présenter ! Jean-Yves donne alors des techniques et des astuces pour maintenir sa mémoire en bonne forme.

Les 15 séances de l'atelier Mémoire s'achèvent courant mars et déjà, nos participants sont pleins de projets et souhaitent continuer l'aventure.



### Concernant l'Atelier Mémoire, certains participants ont donné leur avis :

Mme B... : « Je participe à cet atelier car nous avons besoin de la mémoire tous les jours. J'ai aimé participer parce qu'il y a une bonne ambiance, de la convivialité, et me retrouver avec d'autres personnes. De plus, il faut faire des efforts lors des exercices. L'animateur est très bien ».

Mr B... : « Mon impression est excellente pour l'ambiance, l'animateur, les activités proposées. Nous avons eu une présentation de la mémoire auditive et visuelle. L'expérience est à renouveler, elle mérite d'être communiquée ».

Mme M... : « Bonne impression, et surtout l'activité est valable pour les jeunes de 60/65ans ! Le travail se fait dans la détente. Mais il faut être assidu pour progresser. On nous a parlé de la mémoire auditive, visuelle, immédiate et passée, chacun a sa façon de mémoriser. Les activités nous permettent d'enrichir notre vocabulaire, de mieux formuler les phrases. L'animateur était instituteur, il sait transmettre ».

Cette activité d'entretien de la mémoire est un succès, elle sera donc renouvelée.

D'autres ateliers seront très certainement proposés comme la « Prévention des chutes » et « L'alimentation des seniors ». Une information vous sera alors communiquée dans l'Écho des Moulins.

Mais au fait, où sont mes clés ?

Anne-Marie SELLIER,  
Adjointe au Maire



Credit photo : D.R.

## La culture dans la cité

### La culture droit de citer...

*La culture n'est pas un droit, c'est un devoir. La culture n'est pas héréditaire, elle s'acquière.*

*C'est le choix de tout un chacun d'en jouir, mais c'est aussi un choix politique de la part des dirigeants qu'ils soient en charge d'une commune ou d'un pays d'en faire bénéficier le plus grand nombre, la culture coûte, elle ne rapporte rien !*

Pourtant elle est le fondement de nos institutions. L'histoire nous l'a prouvé à maintes reprises, la culture a été au cœur de toutes les luttes et de tous les progrès, elle nous différencie de l'animal, elle nous permet de nous enrichir, de nous ouvrir aux autres et à d'autres univers.

Si la culture est au centre du programme municipal,

notamment par le développement des spectacles et manifestations culturelles, le jumelage, les expositions de peinture... elle doit contribuer à l'identité et à la renommée de notre commune, elle doit s'appuyer sur une lisibilité concrète de l'action dans le temps.

Une programmation culturelle, c'est quoi ?

C'est avant tout une volonté, la volonté d'un homme et d'une équipe qui partagent le souhait de faire découvrir l'Art, qu'il soit visuel comme le théâtre, sonore comme un concert, mais aussi populaire, gustatif, sensitif, magique. Bref toutes sortes de manifestations de l'esprit créatif qui nous habite ou qui nous interpelle, avec cette difficulté géographique qui nous est propre : trop près de Rennes, trop loin de tout.

C'est également cette volonté qui permet d'offrir aux habitants des spectacles de qualité, aussi divers qu'originaux, des troupes professionnelles ou amateurs, des acteurs locaux ou nationaux.

C'est encore cette volonté qui permet de déplacer des montagnes ; ce qui paraissait hier impossible devient réel aujourd'hui.

Cette volonté fédère, motive, mobilise.

Mais une volonté reste un vœu pieux sans l'implication du personnel municipal de Nouvoitou en charge de la

Culture, des « acteurs locaux » et autres partenaires de l'agglomération. Et pour cela, c'est Véronique Peudenier qui s'y colle ! Elle présélectionne, organise, gère, communique, avec pour seule ambition de nous faire découvrir et partager des spectacles accessibles à tous qui ne verraient pas le jour sans la volonté d'un homme, d'une équipe, pour qui l'idée de la culture doit être à la portée de tous et un challenge au quotidien.

*Christophe FABIEN,  
Adjoint au Maire*

#### RAPPEL

Nous vous invitons à partager un moment d'émotion en famille autour des spectacles « Ali » et « Sieste verticale » lors de la soirée « Cirque en scènes »  
**le mercredi 11 mars 2009 à 20h30.**  
Réservations à la mairie 02 99 37 42 71.

*(Cf. Echo des Moulins du mois de février)*

# Journée Internationale des Femmes



*Le 8 mars, les femmes sont à l'honneur ! A cette occasion, nous vous proposons de faire la connaissance de **Marie-Jeanne Macé**. Née le 16 septembre 1931, Marie-Jeanne originaire de Domloup, est aujourd'hui résidente à la Marpa du*

*Parmenier depuis mai 2006. Epouse d'un mari cheminot, syndiqué, elle a élevé ses deux enfants Régine et Thierry qui sont aujourd'hui tous deux partis vivre à l'étranger. A la retraite de son époux et une fois les enfants autonomes, elle a occupé divers emplois dont celui d'employée au rayon fromager d'une grande surface.*

*Elle témoigne de son expérience autour de trois questions relatives à l'évolution des droits des femmes.*

## Le droit de vote

Pendant l'Occupation de nombreuses femmes ont rejoint les rangs de la Résistance. Un engagement qui conduira la France libre du Général de Gaulle à reconnaître l'égalité économique et politique des sexes.

Le 20 avril 1945, les Françaises votent pour la première fois pendant les municipales, puis le 21 octobre de la même année, pour les élections à l'Assemblée constituante. En 1946, elles seront 47 % à réserver leur vote aux forces conservatrices modérées, restant très fidèles à celui qui les a politiquement émancipées, le Général de Gaulle.

Toutefois, Marie-Jeanne nous rappelle « *qu'il faut se remettre dans le contexte. En 1945, nous sortions à peine de la guerre. En milieu rural, la priorité n'était pas au vote des femmes mais bien de subvenir aux besoins de nos familles et de nous reconstruire. Je me souviens cependant que ma mère, Amélie Thézé, y avait été sensible, elle a été une de ces premières femmes à disposer de ce droit. En ce qui me concerne, j'ai voté pour la première fois en 1954, j'avais alors 23 ans. J'y ai toujours été encouragée par mon époux qui fut d'ailleurs très en colère lorsque notre fille, partie vivre en Allemagne, n'effectuait pas les démarches pour voter par procuration* ».

## La loi Simone Veil

20 décembre 1974... naissance de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Après une longue procédure législative et des débats très vifs, le projet de loi Veil est adopté le 20 décembre, par 277 voix contre 192 à l'Assemblée nationale et 185 voix contre 88 au Sénat.

Pour Marie-Jeanne, alors âgée de 40 ans : « *Le sujet était tabou, même entre amies et encore aujourd'hui... Nous étions heureuses pour nos consœurs et nos filles, heureuses qu'elles puissent à présent disposer librement de leur corps mais il ne faut cependant pas abuser de l'avortement. A présent, la pilule est là pour jouer pleinement son rôle de contraception* ».

## Et aujourd'hui, le combat continue ?

Lorsque nous faisons le bilan du chemin parcouru, Marie-Jeanne me fait part de son scepticisme. « *Le quotidien prime et on en oublie la lutte de nos aînées. Le sens civique se raréfie, tout semble acquis d'où la nécessité pour les femmes d'aujourd'hui de rester vigilantes* ».

Au XX<sup>ème</sup> siècle, la place des femmes dans la société a été bouleversée : scolarisation, droit de vote, entrée massive dans le monde du travail, droit à la contraception et à l'avortement... En dépit d'avancées considérables, l'égalité entre les sexes semble loin d'être réalisée.

Il reste à répondre à un vaste champ de questions, de l'emploi aux violences faites aux femmes, en passant par l'éducation, la famille et la vie publique. Les écarts entre l'égalité juridique et les inégalités sociales subsistent.

Même si dans nos sociétés occidentales, le droit des femmes semble être acquis au point de faire partie intégrante de nos cultures, il reste encore des pays dans le monde où ce droit reste encore bafoué, et où tout reste à faire...

Merci à Marie-Jeanne pour ce beau moment passé ensemble à échanger autour de nos expériences féminines.

Sandrine QUÉMÉNER,  
Conseillère municipale

## Projection du film

# « Nos enfants nous accuseront »

### Projection du film documentaire suivi d'un temps d'échanges

Dans le cadre de l'Agenda 21, l'équipe municipale de Nouvoitou a souhaité présenter le film "Nos enfants nous accuseront", vendredi 17 avril 2009 à 20h à l'Espace Le Bocage. La projection du documentaire, d'une durée de 2 heures, sera suivie d'un temps d'échanges avec le réalisateur, Jean-Paul Jaud, le Docteur Lylian Le Goff et Jean-Paul Gabillard (Maraîcher bio).

### Le film

A Paris, lors d'un colloque à la Maison de l'Unesco, des scientifiques, des médecins, des représentants d'associations environnementales et signataires de l'Appel de Paris, dénoncent les dangers sanitaires de la pollution chimique, des risques qu'elle constitue pour la survie de l'Homme et des graves menaces qu'elle représente pour les enfants.

Chaque année en Europe 100 000 enfants meurent de maladies causées par l'environnement.

70 % des cancers sont liés à l'environnement dont 30 % à la pollution et 40 % à l'alimentation.

Chaque année en France, on constate une augmentation de 1,1 % des cancers chez les enfants, l'incidence du cancer a augmenté de 93 % en 25 ans chez l'homme.

A Barjac, un petit village français au pied des Cévennes, le Maire a décidé d'introduire le Bio à la cantine scolaire du village. Ici comme ailleurs la population est confrontée aux angoisses contre la pollution industrielle, aux dangers de la pollution agro-chimique. Ici commence un combat contre une logique qui pourrait devenir irréversible, un combat pour que demain nos enfants ne nous accusent pas. Le journaliste Périco Legasse recueille les témoignages ...

Si le décor est planté, ce sont toutes les régions qui sont concernées, y compris la Bretagne. Ici, le débat est clairement posé par le Maire de Barjac.

### Le temps d'échanges

- Jean-Paul Jaud, le réalisateur,
- Le docteur Lylian Le Goff, médecin impliqué dans la préservation de l'environnement et la prévention sanitaire ; il étudie tout particulièrement les relations entre l'environnement, la santé et l'importance d'une alimentation de qualité à la portée de tous. Responsable de la mission Biotechnologies de France Nature et Environnement, il est membre du Comité de veille écologique de la Fondation Nicolas Hulot et animateur



de structures dont la vocation est la promotion du développement durable.

- Jean-Paul Gabillard, maraîcher de légumes Bio fournisseur des "Paniers Campagne", membre du GIE le Giraumon à Saint-Grégoire.

Dénonçant les dangers des pesticides pour notre santé, ce film pose l'ultime question : pourquoi doit-on manger chimique ?

Site officiel : [www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com](http://www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com)  
**Réservations obligatoires à la Mairie au 02 99 37 42 71**  
**Entrée gratuite**

## Rencontrer l'équipe du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Alli' Ages

Si vous avez besoin d'un conseil dans vos formalités en tant que seniors ou personnes handicapées ou si vous souhaitez aider vos aînés dans leurs démarches, le CLIC Alli' Ages peut venir à votre rencontre. Pour cela, il suffit d'appeler la Mairie au 02 99 37 42 71 ou de passer à l'accueil pour en faire la demande.

Une animatrice du Clic Alli' Ages, vous contactera pour convenir d'une date de rendez-vous.

### Ecole publique du Chêne Centenaire

Madame Dandin, Directrice de l'école se tient à votre disposition pour l'inscription de vos enfants pour la rentrée de septembre 2009. Les familles qui souhaitent scolariser leurs enfants en novembre 2009 ou janvier 2010 doivent également prendre rendez-vous au 02 99 37 42 70.

L'équipe enseignante se tiendra à votre disposition pour une visite des locaux, une présentation des projets de l'école et pour répondre à toutes vos questions lors de la soirée « *Portes Ouvertes* » le **vendredi 24 avril de 16h45 à 19h**.

### Association Pérou

Membre d'une association de parrainage au Pérou, Françoise Pelhâte souhaiterait collecter des pelotes de laine afin de tricoter des brassières, des pulls ... avec l'aide éventuelle de bénévoles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à la contacter au 02 99 37 31 32.

### École Saint-Martin

La communauté éducative Saint-Martin vous invite à sa « *Porte ouverte* » le **vendredi 3 avril 2009** à partir de 16h où petits et grands pourront admirer les divers travaux réalisés dans chaque classe puis se retrouver devant un verre de l'Amitié offert par l'APEL.

La Directrice de l'école Saint-Martin se tient à la disposition des familles qui désirent inscrire leurs enfants pour l'année en cours ou pour la rentrée 2009, tous les mardis ou le soir sur rendez-vous au 02 99 37 40 76.

L'Organisme de Gestion de l'Ecole (OGEC) informe les familles que la scolarité de base pour l'année 2009/2010 s'élèvera à 14,50 € par enfant et par mois. La participation des familles pour l'étude et la garderie s'élève à 0,75 € par demi-heure. Afin de répondre au mieux aux attentes des parents, nous rappelons que la plage horaire de la garderie du soir s'étend jusqu'à 19h.

Chrystelle FLEURY,  
Directrice de l'école Saint-Martin

### ABC DOG CITY éducation canine



Après plusieurs années de passion, Marlène et Johan ALINE, éducateurs et comportementalistes canins professionnels certifiés Woodenpark sont à votre disposition 7 jours sur 7 sur rendez-vous, pour vous aider à rétablir les relations entre le chien et la famille et vous proposer des moments de loisirs avec votre chien.



Leur rôle est d'aider les maîtres et leurs chiens à se comprendre et à communiquer afin de construire et d'entretenir une relation saine et harmonieuse. Leur mission est à la fois :

- D'accompagner les maîtres et de leur permettre d'opérer les changements nécessaires (changements de comportement, de leurs croyances, de leur environnement, ...).
- D'apprendre aux maîtres à comprendre leur chien (les comportements, la vie en groupe, la communication entre chiens, ...).
- De leur apprendre à se faire comprendre de leur chien en utilisant les codes canins.
- De rendre les maîtres autonomes afin qu'ils puissent prendre soin de la relation qui les unit à leur chien.
- De veiller au respect des besoins et du mode de vie du chien afin qu'il trouve dans la relation avec ses maîtres, stabilité et protection.

Des ateliers de prévention afin d'éviter les comportements et situations à risque peuvent être organisés auprès des particuliers, collectivités (écoles, associations, employés des postes, d'EDF, ...). Enfin, vous pouvez découvrir le nouveau parc de loisirs pour chiens : l'Agility-Loisir. Jouer, accompagner, encourager votre chien sur des obstacles originaux et amusants. Accessible à tous, du chiot au chien senior, le parc permet de consolider la complicité entre vous et votre compagnon et d'entretenir son éducation par le jeu. Pour prendre du plaisir avec votre compagnon à 4 pattes, dans la détente et la bonne humeur, ABC DOG CITY met à disposition, sur réservation, un terrain de jeux de 2 000 m<sup>2</sup> clôturé, pour se dépenser en toute tranquillité.

ABC DOG CITY : 02 99 37 10 70 - Marlène et Johan  
www.abcdogcity.fr

## L'association Le Béruchot



Le Béruchot est le nom local du Troglodyte mignon, petit oiseau du bocage breton. Née de la volonté de protéger le patrimoine de Nouvoitou et de ses environs, cette association a vu le jour le 30 décembre 1990. 18 ans de pédagogie et d'actions concrètes que l'équipe est heureuse de présenter aujourd'hui.

### Retrousser ses manches

- Creusement de mares et tressage de berges de ruisseau.
- Fabrication et pose de nichoirs, comptage de certaines espèces (chouettes chevêche, hirondelles, chauve-souris).
- Restructuration du maillage bocager 14 000 arbres plantés, conciliation entre impératifs agricoles et protection de l'environnement.
- Réouverture de chemins communaux.

### Faire découvrir

- **Activités naturalistes et pédagogiques** : Fabrication de masques, de nichoirs et de mangeoires; étude de pelotes de réjections de rapaces, coloriage d'oiseaux en bois, observation d'insectes, d'araignées...
- **Sorties découverte de la nature** : Ces sorties à thème : arbres, oiseaux (avec la LPO)... champignons ont lieu dans le réseau de chemins de la commune, mais également dans de grands sites lors du week-end annuel : Marais de Guérande, baie du Mont St Michel, Roscoff.
- **Soirées à thème** : Faune et flore, énergies renouvelables, agriculture biologique suivies d'actions concrètes (mise en place d'un dépôt de paniers de légumes biologiques).

### Et aussi

- **Aménagement de la vallée de la Seiche à Vern** : Reconstruction d'une ceinture de bas fond avec talus, fossés et chemins.
- **Nettoyage de sites dégradés** : 8 sites (chemins, fontaines ou anciennes carrières) avec tri des déchets et acheminement à la déchetterie.
- **Aménagement restauration de la zone humide de La Glaume (Châteaugiron)** : Participation à la conception des panneaux pédagogiques.



Nous agissons pour une meilleure prise en compte de l'environnement, en particulier l'impérative nécessité de protéger l'eau et la biodiversité. La commune possède en effet une mosaïque de milieux (prairies humides, landes sèches, coteaux boisés, bocage, berges de cours d'eau...) et une biodiversité intéressante d'espèces dont plusieurs sont remarquables. On peut observer des migrateurs réguliers : huppe fasciée, épervier d'Europe ; des rapaces précieux : chouette chevêche... Le sud de la commune constitue l'une des dernières stations du département où se reproduit la caille des blés qui disparaît de nos campagnes. On trouve également des orchidées (entre 200 et 250 pieds dans un site).

En 2003 l'association a découvert un site possédant toutes les espèces de tritons et salamandres connues en Bretagne sauf une ! Acquisition d'une petite zone humide près de la Seiche et chantiers écologiques sur le site.

### Calendrier

- 14 mars : Nuit de la chouette avec la LPO
- 27 mars : Une projection-débat sur la Biodiversité de Nouvoitou
- 18 avril : La découverte des chauve-souris
- 25 avril : Ballade en famille sur les sites naturels

NB : l'équipe vous encourage vivement à participer à la projection-débat autour du film « Nos enfants nous accuseront », programmée par les élus le 17 avril 2009 au Bocage.

### L'association

#### Groupe d'animation :

Jean-Claude Gervais ; Bruno Méchin, Bernard Le Boulicault ; Jacques Jollivet ; Henri Jean ; Nolwenn Chollet ; Christian Jouault ; Daniel Gestain

**Bureau** : Présidente d'honneur : Marie Trupin

Co-présidents : Marceline Chollet ; Jean-Claude Lefevre, Gilles Oriot.

**Secrétaires** : Nadine Chalvet ; Patricia Loncle.

**Trésoriers** : Maryvonne Leboudec ; Philippe Brigault.

Rue de Vern, 35410 Nouvoitou  
courriel : leberuchot@free.fr - <http://beruchot.free.fr>



### Les Parcours du coeur

Grande première à Nouvoitou !

Dimanche 29 mars 2009

Parcours du coeur de 9h à 13h - Départ Salle du Tilleul

Placé sous l'égide de la Fédération de Cardiologie, le Club Coeur et Santé de Rennes, en étroite collaboration avec la commune de Nouvoitou et du Comité des fêtes a choisi notre commune pour organiser le grand rassemblement du Parcours du Coeur 2009 en Ille-et-Vilaine.

Dès 9 heures, les familles de Nouvoitou et des communes environnantes sont invitées à venir nombreuses à faire un circuit sur la commune. Départ du circuit : Salle du Tilleul (rue de Domloup).

A l'issue de cette randonnée, chaque personne aura la possibilité de rencontrer docteurs, cardiologues, infirmières, diététiciennes... qui vous informeront sur tous les facteurs de risque cardio-vasculaire (tabac, cholestérol,

surpoids, diabète, hypertension, sédentarité et maladies vasculaires). Des secouristes pourront également vous initier aux gestes qui sauvent.

*L'activité physique, c'est vital pour tous.*

Nouvoitou avec toute la France pour bouger et protéger son coeur.



Renseignements au Club Coeur et Santé : 06 80 63 31 58

### JSN Foot Être et durer

Certains prennent des engagements dans leur vie, pour la communauté, pour une passion dévorante, pour une activité... qui font souvent passer au deuxième plan la vie familiale. Cela peut durer une année, un quinquennat, une décennie, rarement plus, car l'usure de la tâche, la difficile conciliation avec la vie privée amènent bon nombre d'entre nous à baisser les bras. Une partie de la vie est faite de compromis, de petits arrangements avec les proches, de jonglage avec les événements familiaux qui usent plus sûrement que le flux et reflux sur les falaises d'Étretat. Quand en plus la maladie s'en mêle, il faut un sacré tempérament, un soutien sans faille de la famille pour continuer.

48 ans, c'est le record à battre, non pas que nous puissions nous glorifier d'une telle durée, mais être simplement impressionné, simplement reconnaissant. Tu nous as tout donné, le meilleur, comme le moins bon, nous retiendrons pour le moins bon, ton caractère entier qui pourrait nous faire croire que tu es un râleur ..., bien maigre imperfection comparée à ton talent. Tu n'es pas un homme facile, nous l'avons découvert à tes côtés, mais ton dynamisme, ton pragmatisme, ta passion pour le foot a permis à plusieurs générations de pratiquer leur sport favori, dans les meilleures conditions possibles.

Ton déménagement thérapeutique va créer un vide, mais tu restes toujours dans nos coeurs. Ta silhouette incontournable va continuer à hanter les terrains du département. Gérard Fortin, ce n'est pas un adieu, c'est un au revoir, le club te doit beaucoup, nous saurons perpétuer l'élan que tu as insufflé et te rendre fier du travail que tu as commencé.

JSN FOOT

### Vie Libre

Le lundi 16 mars de 20h30 à 21h30 au logis des cordeliers.

### Tournoi de foot

Tournoi de foot en salle de l'APE du Chêne Centenaire, dimanche 29 mars 2009 à partir de 14h30 à la Salle des Sports. Ouvert à tous. Participation de 1 €. Buvette sur place et vente de gâteaux.

Madame MEAUZÉ,  
APE du Chêne Centenaire.

## Randonnée V.T.T. Vallée de l'Yaigne



En ce qui concerne les circuits V.T.T. pour la randonnée « Vallée de l'Yaigne » des 5 et 6 septembre 2009, les 4 circuits proposés sont de 10, 22, 37 et 50 km.

En parallèle, il est organisé une randonnée pédestre le dimanche 6 septembre de deux circuits de 7,5 km et de 12 km.

Je profite de ce message pour rappeler que si les propriétaires de terrains privés nous autorisent le passage pour ces deux jours, et nous les en remercions vivement, ces autorisations ne sont néanmoins valables que les jours de la randonnée organisée par la J.S.N. V.T.T.

En aucun cas, la J.S.N. ne saurait cautionner des vététistes qui se permettraient de pénétrer sur des propriétés privées en dehors de la randonnée.

André BROSSAULT,  
Président de la J.S.N. V.T.T.

## Les Pas Sages chez nos Sages ...



C'est par un triste après-midi de mauvais temps que les plus jeunes enfants du Théâtre des Pas Sages sont allés rendre visite à leurs aînés de la Marpa du Parmenier.

Les enfants, rampent dans le désert, font un défilé de mode, racontent des devinettes... « *Des exercices simples et anodins mais indispensables à la technique théâtrale* » explique Sylvaine Collet, leur professeur.

Petits et grands ont ensuite partagé un petit goûter. Cet échange inter-générationnel a permis aux enfants de rencontrer les résidents et de découvrir leur lieu de vie. Pour d'autres, c'est l'occasion de retrouver des personnes déjà rencontrées auparavant.

C'est donc avec fierté et grand plaisir que les enfants ont interprété leurs saynètes devant les résidents qui ont été conquis par leurs interprétations.

Les rires des aînés ont résonné dans toute la résidence !

Il était temps pour nos comédiens de dire « Au revoir » aux Sages et de redevenir... des Pas Sages.

Un rendez-vous de sagesse est prévu pour le spectacle de fin d'année.

Hubert de LABBEY,  
Président de la Troupe des  
Pas Sages et  
Emilie « Jolie » FONTENEAU,  
Animatrice de la MARPA

### Les Pas Sages à la Marpa 2009



### Printemps du Suet 2009

Deux concerts gratuits à Nouvoitou, salle du Bocage, à ne pas manquer !

**Mardi 24 mars 20h - Le cycle 1 en scène**

Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle de l'école du Suet entrent en scène. Vocal et rythmique pour les plus jeunes, cordes et vents, musiques amplifiées ... dans un répertoire original et éclectique.

**Vendredi 3 avril 20h - Cordes et Diemaav**

Rencontre avec l'orchestre à cordes du Suet et le groupe Diemaav, vainqueur du Tremplin Les Mines d'Or 2008.

Inspirés par le blues, les musiciens de Diemaav proposent des compositions originales pour une rencontre métissée de cordes, bois, harpes et percussions du Suet. Le groupe Diemaav est la suite logique du projet Daou Bleiz. Effectivement le groupe a choisi de se consacrer davantage à la musique après avoir récolté de bons échos à travers ses concerts et sa participation à des tremplins. Diemaav assure désormais un blues authentique teinté de folk, de jazz et de world musique avec des textes en français et en anglais. Le groupe, originaire de Rennes, existe donc depuis 2004 mais a atteint sa forme finale en mars 2007. Diemaav est composé maintenant de cinq musiciens qui viennent d'horizons aussi complémentaires que ceux du jazz, du blues, du funk, de la soul, des musiques africaines, celtiques, orientales et indiennes. Diemaav c'est avant tout du live avec un dosage entre énergie et musique acoustique, un son particulier et envoûtant. Diemaav a la volonté de diffuser sa musique avant tout via la scène dans le but non seulement de se faire connaître mais surtout de faire des rencontres.



### Autres manifestations gratuites

**Samedi 21 mars 18h**

**Salle de l'Hallouvry à Chantepie**

Concert "Guitares et guitaristes" autour de l'instrument, ses formes, ses esthétiques ... Un rendez-vous avec les jeux particuliers de la guitare moderne, de la guitare classique et sur les pas, pourquoi pas, d'une rythmique flamenca ...

**Vendredi 27 mars 19h - Auditorium du Volume à Vern-sur-Seiche**

Conférence "La musique électronique des années 70 à nos jours" par G. Chandora. Différents courants sont nés, dans les années 70, de la rencontre de l'électronique avec le jazz, le funk, le rock ... Il s'agit ici de présenter l'évolution, au travers de quelques figures musicales emblématiques, d'une musique électronique qui, décidément, s'invite à toutes les tables ...

**Samedi 28 mars 18h -**

**Salle de l'Hallouvry à Chantepie**

Concert "Baroque, musique et danse" avec la participation des élèves de l'école de musique de la Flûme, rencontre autour de la musique baroque... Lully, Bach et les autres... pour entrer dans la danse !

**Samedi 4 avril 18h - Hall du Volume à Vern-sur-Seiche :**

Concert "Musiques Actuelles Amplifiées". Tour d'horizon musical amplifié avec les élèves Musiques Actuelles du Suet.

## Forum : Comment rechercher un job d'été ?

**Samedi 21 mars 2009 de 10 h 00 à 13 h 00** La Passerelle (Maison des jeunes) à Vern-sur-Seiche.

Au Point Accueil Emploi de Chantepie

Marie Annick : 02 99 41 60 78

Au Point Information Jeunesse de Vern/Seiche

Martine : 02 99 62 18 55

Au Point Accueil Emploi de Vern/Seiche

Anne et Rachel : 02 99 62 99 00

Au Point Accueil Emploi de Corps-Nuds

Rachel : 02 99 44 15 74

## Section Alcool Assistance la Croix d'Or

L'association Section Alcool Assistance la Croix d'Or a pour but de grouper toutes les personnes désirant, par leur engagement personnel, oeuvrer efficacement pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme, maladie physique, psychologique, sociale et culturelle. Les permanences de la Section Alcool Assistance la Croix d'Or de Chartres de Bretagne se dérouleront au Centre Culturel Pole Sud, rue Antoine Chatel, salle Camille Claudel, un vendredi sur deux, de 20h à 22h, les **13 et 27 mars 2009**.

Contacts : 02 99 92 89 58 ou 06 81 03 59 98 ou 06 33 37 44 00.

## Challenge Rennes Métropole

Participez au "1<sup>er</sup> Challenge Rennes Métropole" pendant la foire internationale de Rennes du 21 au 29 mars 2009

- Tournoi gratuit, ouvert à tous (à partir de 5 ans)
- 37 équipes (soit 1 équipe par commune de Rennes Métropole)
- 15 Epreuves : jeux sur consoles vidéos, pétanque, home trainer, défis culinaires, photo d'artisanat, jeu de palets, la tête et les jambes, valse, futsal, basket, parcours sportif, loisirsland, peinture, l'agriculture du futur, cirque.
- 1 000 euros à gagner par épreuve au profit d'une association caritative ou sociale
- Chaque participant recevra des invitations pour visiter la foire
- Inscrivez-vous sans tarder auprès de votre mairie. Toutes les infos et règlement sur : [www.foirederennes.com](http://www.foirederennes.com)

Renseignements et inscriptions à la mairie : 02 99 37 42 71



## Maison du diabète

La Maison du diabète, de la nutrition et du risque vasculaire vous aide à trouver et à garder un bon équilibre en vous proposant des Ateliers « Cuisine du Monde » ainsi que des sorties pédestres. N'hésitez pas à les contacter pour connaître le programme du mois de mars !

Maison du diabète, de la nutrition et du risque vasculaire  
4, rue du Bignon - Bât A - 35000 RENNES  
Tél : 02 99 41 83 78  
E-mail : [maisondiabeterennes@wanadoo.fr](mailto:maisondiabeterennes@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.maison-diabete.info](http://www.maison-diabete.info)

**Permanence téléphonique :**  
Du lundi au vendredi, 9h-12h30 et 14h-17h  
**Permanences d'accueil par les bénévoles :**  
Lundi matin : 9h - 12h  
Mercredi après-midi : 14h30 - 17h  
Jeudi matin : 9h - 11h30

## Calendrier solidaire

Pour ce qui est du mois de février :

- 7 mars :** Semaine nationale de la lutte contre le cancer - <http://www.ligue-cancer.net>
- 8 mars :** Journée internationale de la femme - <http://www.journee-mondiale.com/textes/8-mars-femme.php>
- 15 mars :** Journée nationale de l'audition - <http://www.audition-infos.org>
- 17 mars :** Journée nationale du sommeil - <http://www.journee-mondiale.com/textes/17-mars-sommeil.php>
- 20 mars :** Journée internationale de la francophonie - <http://20mars.francophonie.org>
- 21 mars :** Journée internationale contre la discrimination raciale - <http://www.un.org>  
Journée mondiale de la poésie - <http://www.journee-mondiale.com/textes/21-mars-poesie.php>
- 22 mars :** Journée mondiale de l'eau - <http://www.unesco.org>
- Du 16 au 22 mars :** Semaine d'information pour la santé mentale - <http://www.unafam.org>
- 23 mars :** Journée mondiale de la météorologie - <http://www.wmo.int>
- 24 mars :** Journée mondiale de la tuberculose - [http://www.stoptb.org/events/world\\_tb\\_day/2008/download/docs/french.pdf](http://www.stoptb.org/events/world_tb_day/2008/download/docs/french.pdf)

Données de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation Mondiale de la Santé

## Le saviez-vous ?

Ce mois-ci, zoom sur... la Pierre d'alun (nom scientifique : potas-sium alum)

C'est une pierre blanche, translucide, 100 % naturelle. Elle est vendue en stick (pharmacie, magasins et sites internet de produits naturels et bio) et possède de nombreuses qualités.

**Déodorant :** antibactérienne, elle s'utilise directement sur la peau humide et laisse un film protecteur (sans boucher les pores) empêchant ainsi le développement des bactéries, responsables d'odeurs de transpiration.

La pierre d'alun ne laisse aucune trace, ni odeur et permet de se parfumer sans mélange de senteurs.

**Cicatrisant :** pour calmer le feu du rasage et les micro-coupures (arrête les petits saignements).

**Très économique :** une pierre de 100 g dure entre une et deux années et coûte environ 7 €.

**Ecologique :** pas d'atomiseur à jeter ni de gaz propulseur.

**Bonne pour la santé :** contrairement aux déodorants classiques (qui contiennent des conservateurs décriés), la pierre d'alun n'est pas absorbée par la peau, elle est d'ailleurs recommandée par les médecins après un cancer du sein ...

Attention : ne pas confondre avec la pierre d'alun synthétique, résidu de l'industrie pétrochimique !

Isabelle SABOURDY,  
Conseillère municipale

## Ouvrage sur le football

« 1921-2009 : la belle aventure du foot à Châteaugiron » est un ouvrage réalisé par Jean-Louis Kernén, correspondant du Journal de Vitré.

Sa sortie officielle est prévue le 21 mars 2009 de 14h à 19h à Châteaugiron, salle Leprestre de Lézonnet, à l'étage du château où il vous sera alors possible de vous le procurer.

Ce livre d'environ 230 pages au format A4, au prix de 27 €, comporte de nombreuses photos et anecdotes sur l'histoire du club ... où d'anciens joueurs de Nouvoitou se retrouveront peut-être !

Contacts : Jean-Louis Kernén 02 99 37 81 79  
ou jeanlouiskernen@free.fr

## Un nouveau guichet CPAM de Rennes



Un nouveau guichet automatique accessible 24h/24 et 7J/7 vient d'être installé devant l'accueil du siège de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Rennes pour :

- Mettre à jour sa carte Vitale
- Déclarer la perte ou le vol de celle-ci
- Imprimer une attestation de droits
- Consulter et imprimer les relevés de prestations
- Consulter et imprimer des attestations de paiement d'indemnités journalières
- Faire une demande de carte européenne d'Assurance Maladie
- Obtenir de nombreux imprimés...

Tous ces services, habituellement disponibles aux heures d'ouverture de l'accueil (du lundi au vendredi de 8h à 17h) sont désormais accessibles 24h/24 et 7J/7 grâce au nouveau guichet automatique installé en façade du siège de la CPAM de Rennes, cours des Alliés. **Il suffit pour cela, de se munir de la carte Vitale** (sauf pour la déclaration de perte ou de vol de la carte).

Pour plus d'informations contacter le 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr).

## Campus de Ker Lann

• **Portes ouvertes** des écoles du Campus de Ker Lann, Samedi 14 mars 2009 de 9h à 17h.

Informations sur le site : [www.campuskerlann.com](http://www.campuskerlann.com)



## Déchets de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des particuliers

Les Déchets de Soins à Risques Infectieux des particuliers représentent 0,5 % des déchets. Ils proviennent de patients en auto traitement, diabétiques, etc.

Leur nombre ainsi que leur localisation, urbaine et rurale, rend très difficile la sensibilisation et la mise en place de systèmes de collecte.

Depuis 1995, la **Collecte Médicale** s'est spécialisée dans la collecte sur site et l'élimination des déchets de soins « diffus ». Grâce à une offre parfaitement adaptée aux petits producteurs, elle collecte 17 500 cabinets de soins en zones urbaines et rurales.

A ce titre, nous vous informons qu'il existe des collectes régulières sur votre secteur. Les capacités logistiques de la Collecte Médicale sont à votre disposition et pourraient vous permettre d'assurer la collecte des DASRI ainsi produits par les Nouvoitoucien(ne)s ».

Vous pouvez nous contacter au 02 99 04 62 00.

*Patrice de LA THÉARDIÈRE,  
Gérant de La Collecte Médicale*

## Recensement militaire

Jeunes français (garçons et filles), vous venez d'avoir 16 ans, vous avez jusqu'à vos 16 ans et trois mois pour effectuer votre recensement militaire en mairie, muni du livret de famille de vos parents. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par l'un de vos parents, muni du livret de famille.

Cette démarche est **obligatoire** et indispensable pour le permis de conduire et l'inscription à différents examens ou concours.

## Presse

### Correspondants

- **Ouest-France**  
Christine CORDON  
10, rue Paul Verlaine  
35410 Nouvoitou  
Tél. : 02 99 37 73 10  
christinecordon@yahoo.fr
- **Le Journal de Vitré**  
Jean-Louis KERNEN  
La Claiserie - 35410 Ossé  
Tél. : 02 99 37 81 79  
jeanlouiskernen@free.fr
- **L'Info Métropole**  
Didier TESTE  
Tél. : 06 07 49 81 62  
dieter2@wanadoo.fr

## Paroisse

- **Planning des messes :**  
Tous les samedis (du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai) à 18h30 : Saint-Aubain du Pavail
- Tous les dimanches :  
A 9h45 : Domloup  
A 10h30 : Châteaugiron  
A 11h00 : Nouvoitou
- Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Presbytère :  
16, avenue Pierre le Treut  
35410 Châteaugiron  
Tél. : 02 99 37 40 56

## Emploi

- **Mission Locale**  
Permanence pour les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ni emploi :  
Point Accueil Emploi de Vern-sur-Seiche  
37, rue de Châteaubriant  
Tél. : 02 99 62 99 00

## La Santé

- **Cabinet médical**  
2, rue des Bourreliers  
Tél. : 02 99 37 34 68  
Docteurs Thierry ROBERT et Claire JEANNEAU  
Appelez le centre 15 pour connaître le nom du médecin de garde
- **Pharmacie**  
8, place de l'Eglise  
Tél. : 02 99 37 32 37  
Claire TOREL  
Partout en Bretagne, pour connaître la pharmacie de garde : composez le 32 37 (0,34 € la minute depuis un poste fixe) ou consulter le site [www.3237.fr](http://www.3237.fr).
- **Infirmières**  
2 bis, rue de l'Abbaye  
Tél. : 02 99 37 30 43  
Alexandra CELLIER  
Monique GUEGUEN  
Marie-France GUERRIER  
Karine LE BRIQUER-ERAUD
- **Masseurs - kinésithérapeutes**  
2 bis, rue de l'Abbaye  
Tél. : 02 99 37 51 82  
Jean-François DARGENT - Benoît de GELIS - Tiphaine BORDAS - Maëlle MONNERAYE
- **Masseurs - kinésithérapeutes - Ostéopathes**  
14, avenue Jean Langlois  
Tél. : 02 99 37 14 65  
Sylvie AMABLE-LAURENT - Cécile GRELLIER

Les kiné respiratoires sont assurés le week-end et jours fériés par les deux cabinets de kinésithérapie.

- **Dentistes**  
7, rue de Châteaugiron  
Tél. : 02 99 37 49 30  
Elisabeth JOHAN-LAMOURETTE - Marie-Andrée MAGUER-LE MENN

## Déchetteries

- **Châteaugiron**  
Rue au Prévôt - Tél. : 02 99 37 64 78  
Lundi : 10h - 12h / 14h - 18h  
Mardi : Fermé  
Mercredi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h  
Jeudi : 14h - 18h  
Samedi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h  
(réservé uniquement aux particuliers)
- **Rennes : "Les Boëdriers"**  
Route de Noyal  
Châtillon sur Seiche  
Lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 18h (fermé le jeudi matin)

## Organismes extérieurs

- **Bureau de poste de Châteaugiron**  
23 rue saint Nicolas  
Tél. : 02 99 37 40 99
- **France Télécom : 10-14**
- **EDF "Bleu Ciel"**  
Tél. : 0 800 123 333 - Conseiller : Tél. : 39 29  
"mon compte sur Internet" : [www.edf.fr](http://www.edf.fr)
- **EDF PRO**  
Tél. : 0 810 333 776  
[www.edfpro.fr](http://www.edfpro.fr)
- **EDF ENTREPRISES**  
Tél. : 0 820 821 333  
[www.edfentreprises.fr](http://www.edfentreprises.fr)
- **GDF DolceVita**  
Tél. : 0 810 800 801
- **GDF Provalys**  
Espace Professionnels -  
Tél. : 0 811 01 3000
- Espace Entreprises -  
Tél. : 0 811 01 5000
- **Générale des Eaux**  
Véolia eau - 4, parc Castel - 35220 Châteaubourg  
Service Client -  
Tél. : 0 811 902 902  
[www.serviceclient.veoliaeau.fr](http://www.serviceclient.veoliaeau.fr)  
Service Assainissement :  
- Pour une vente -  
Tél. : 0 811 904 904  
- Pour un remblaiement -  
Tél. : 02 99 00 91 39
- **Bâtiments de France**  
13 ter, place des Lices - 35000 Rennes  
Tél. : 02 99 14 34 34
- **Voirie départementale**  
Conseil Général - Agence de Châteaugiron - rue Descartes  
Tél. : 02 99 37 45 23

## Permis de construire

Liste des permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 21 novembre 2008 et le 31 janvier 2009

- BUDOR Alain, 2 rue des Tisserands : Véranda
- ACCARIE Joël, 12 allée de la Douve : Extension de l'habitation
- LONCLE Patricia, La Tertronnais : Extension de l'habitation
- BOURGES Jean-Claude, 1 rue Paul Eluard : Changement des ouvertures
- NAVREZ Alain, 9 rue du Douaire : Abri de jardin
- BOULAY Christophe, 15 rue de l'Abbaye : Modification de façade et aménagement de combles
- JOUZEL Alain 19, 21 place de l'église : Réduction de l'unité foncière

## ➤ À votre service

### Horaires d'ouverture de la Mairie • Téléphone : 02 99 37 42 71

- Lundi, mercredi ..... 8h30 - 12h
- Mardi, jeudi, vendredi ..... 8h30 - 12h et 14h - 17h
- Samedi ..... 9h - 12h
- Site internet de la commune : [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)

### Chaque samedi

- Permanence de Monsieur le Maire de 10h à 12h sur rendez-vous
- Permanences des adjoints de 10h à 12h
- Samedi 7 mars : Danielle COPPIN (Finances) et Christophe FABIEN (Vie Associative)
- Samedi 14 mars : Stéphane LENFANT (Urbanisme et Environnement) et Hervé OHEIX (Voirie et Infrastructures)
- Samedi 21 mars : Anne-Marie SELLIER (Social)
- Samedi 28 mars : Danielle COPPIN (Finances) et Christophe FABIEN (Vie Associative)

### Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole

- 3 mars après-midi : Permanence de Madame TOUTIN  
Prendre rendez-vous au préalable.

### Architecte conseil

- 3 mars après-midi : Permanence de Monsieur FRESNEAU  
Prendre rendez-vous au préalable.

### Agent de prévention et de médiation

- Mardi et jeudi ..... 9h - 11h45

### Educateur sportif - Tél. : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

### Maison des Jeunes - Place Menault

### Cyberespace - Rue de Châteaugiron - Accès libre - Tél. : 02 99 37 60 78 [cyberespace.nouvoitou@wanadoo.fr](mailto:cyberespace.nouvoitou@wanadoo.fr)

- Mercredi ..... 10h - 12h et 14h - 18h
- Jeudi ..... 17h - 19h
- Vendredi ..... 18h - 22h
- Samedi ..... 10h - 12h et 13h30 - 17h30

### Ecole Publique Élémentaire "Le Chêne Centenaire" - Tél. : 02 99 37 42 70

- Directrice : Laurence DANDIN

### Ecole Privée "Saint-Martin" - Tél. : 02 99 37 40 76

- Directrice : Chrystèle FLEURY

### CLSH - Espace Enfance - Rue du Chêne Centenaire - Tél. : 02 99 37 67 86

- Mercredi (Restauration du midi assurée) 7h30 - 12h et 14h - 18h30

### Restaurant Scolaire - Rue de Domloup - Tél. : 02 99 37 43 47

### Action Sociale

- CCAS de Nouvoitou - Lundi, mardi, jeudi et vendredi - Tél. : 02 99 37 42 71
- Assistante sociale du C.D.A.S. - Tél. : 02 23 45 50 50 - Prendre rendez-vous au préalable

### Point Accueil Emploi (PAE)

- Permanences à la Mairie de Nouvoitou. Prendre rendez-vous au préalable avec Rachel BLANDIN, conseillère en emploi, auprès du P.A.E. de Vern-sur-Seiche  
Tél. : 02 99 62 99 00

### Voirie Communale

- Mairie de Nouvoitou - Tél. : 02 99 37 42 71

## ➤ Agenda

### Mars 2009

- **Dimanche 1<sup>er</sup>**
  - Représentation théâtrale à 14h30 "Avec vue sur la rue" par le Théâtre Les Fards-Felus au Bocage
- **Vendredi 6**
  - Espace jeux de 9h à 11h30 - Nouboutchou Salle des Familles Le Bocage
  - Marché de 16h30 à 19h, Place haute
- **Samedi 7**
  - Repas des aînés - CCAS - Le Bocage
  - Repas de quartier - Association de quartier Abbaye Jean Langlois - Salle des familles Le Bocage
- **Dimanche 8**
  - Sortie JSN Moto Loisirs
- **Mercredi 11**
  - Spectacles "Ali" et "Sieste Verticale" à 20h30 Le Bocage
- **Vendredi 13**
  - Marché de 16h30 à 19h - Place haute
- **Samedi 14**
  - Repas des familles - A.P.E.L. Ecole St Martin Le Bocage
  - Repas (pot au feu) - Club des Bons amis Salle Le Tilleul
  - Nuit de la chouette avec la LPO - Le Béruchot
- **Dimanche 15**
  - Compétition Badminton - JSN Badminton Salle des Sports
- **Lundi 16**
  - Permanence de 20h30 à 21h30 - Association Vie Libre - Logis des Cordeliers
- **Vendredi 20**
  - Espace jeux de 9h à 11h30 - Nouboutchou Salle des Familles Le Bocage
  - Marché de 16h30 à 19h, Place haute
- **Samedi 21**
  - Repas - JSN Cyclo-VTT Salle des Familles Le Bocage
  - Repas karaoké - Judogi Club - Le Bocage
- **Dimanche 22**
  - Sortie JSN Moto Loisirs
- **Mardi 24**
  - Printemps du Suet : concert des élèves du cycle 1 à 20h - Le Bocage
- **Vendredi 27**
  - Marché de 16h30 à 19h, Place haute
  - Projection suivi d'un débat sur la biodiversité Le Béruchot - Salle Le Tilleul
- **Samedi 28**
  - Opération "1 enfant, 1 arbre" et Nouvoitou dit "Non au contournement sud-est" de 10h à 12h, commune - Le Grand Corcé
- **Dimanche 29**
  - Parcours du coeur de 9h à 13h, Club Coeur et Santé de Rennes - départ salle Le Tilleul
  - Tournoi foot à 14h30 - A.P.E. Ecole du Chêne Centenaire - Salle des Sports
- **Lundi 30**
  - Conseil Municipal à 20h30